

12



Chlorophylle

Association de défense de l'environnement
et d'aide au développement

Ingall, le 28/02./2015

Reçu d'indemnités

Objet : supervision du programme
d'Assainissement de la ville d'In Gall

Pour le mois de Février

La somme de 50 000Fcfa (cinquante mille francs CFA)

Pour chlorophylle Niger

ioranim Aianga
Agent de supervision